

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MARS 2020 A 20H30

(Salle de la mairie)

- 1) Désignation d'un Secrétaire de Séance
- 2) Appel nominal des membres
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2020

ORDRE DU JOUR

I – COMPTES ADMINISTRATIFS COMMUNE ET LOTISSEMENT

II – AFFECTATIONS DES RESULTATS

III – EAUX PLUVIALES

IV – AMENAGEMENT SECURITE RUE DU CALVAIRE

V – PERMANENCES ELECTIONS

VI - QUESTIONS DIVERSES

1) Désignation d'un Secrétaire de Séance

M. Alain BUREL est désigné pour remplir cette fonction.

2) Appel nominal des membres

Etaient présents : M. Serge Colombel, maire, M. Alain Burel, 1^{er} adjoint ; M. Didier Ribet, 2^e adjoint , M. François Caron, Mme Elisabeth Renard , Mme Françoise Henry, Alain Lépiné et M. Michel Gest conseillers municipaux

Etait absent excusé: M. Hugues Carpentier

Etait absent non excusé: M. Gwenaël Jegou

I – COMPTES ADMINISTRATIFS COMMUNES ET LOTISSEMENT

M. Serge COLOMBEL présente au conseil municipal les comptes administratifs et du lotissement qui présentent des excédents reportés de 319 454.24 € pour la commune et 187 466.57 € pour le lotissement. M. le Maire sort pour le vote qui est proposé par M. Burel, 1^{er} adjoint, à l'unanimité des membres présents, les comptes administratifs sont adoptés

II – AFFECTATION DES RESULTATS

Les excédents des comptes administratifs sont reportés sur les budgets primitifs 2020

III –CONVENTION PROVISOIRE EAUX PLUVIALES

M. le Maire donne lecture de la convention provisoire pour les eaux pluviales, le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention et tout document s'y référant

IV – AMENAGEMENT SECURITE RUE DU CALVAIRE A FRETTEVILLE

M. le Maire informe le conseil municipal que le croisement à l'angle de la rue du Calvaire est dangereux depuis la création du lotissement qui a engendré une circulation plus importante. Le conseil municipal demande à M.le Maire de reporter le sujet à plus tard

V – PERMANENCES ELECTIONS

Le conseil municipal s'organise pour effectuer les tours de garde lors des prochaines élections municipales

VI – QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE

DU 24 MAI 2020

(Salle de la mairie)

- 1) Désignation d'un Secrétaire de Séance
- 2) Appel nominal des membres

ORDRE DU JOUR

I – INSTALLATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

II – ELECTION DU MAIRE

III – CREATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS

IV – ELECTIONS DES ADJOINTS

V - QUESTIONS DIVERSES

1) Désignation d'un Secrétaire de Séance

Mme Denise MADRANGES est désignée pour remplir cette fonction.

2) Appel nominal des membres

Etaient présents : M. Serge Colombel, maire, 1^{er} adjoint ; M. Didier Ribel, 2^e adjoint , M. Michel Gest, 3^e adjoint ; Hugues CARPENTIER, Françoise HENRY, Alain LEPINE, Damien PASDELOUP, Gérald LERICHE, Chantal CLEE, Angélique PIESZKO conseillers municipaux

Etait absent ayant donné pouvoir : M. Alain Burel

I – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire procède à l'installation du conseil municipal avec les gestes barrières

III –ELECTIONS DU MAIRE

M. Serge COLOMBEL est élu maire par 11 voix pour

IV – CREATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

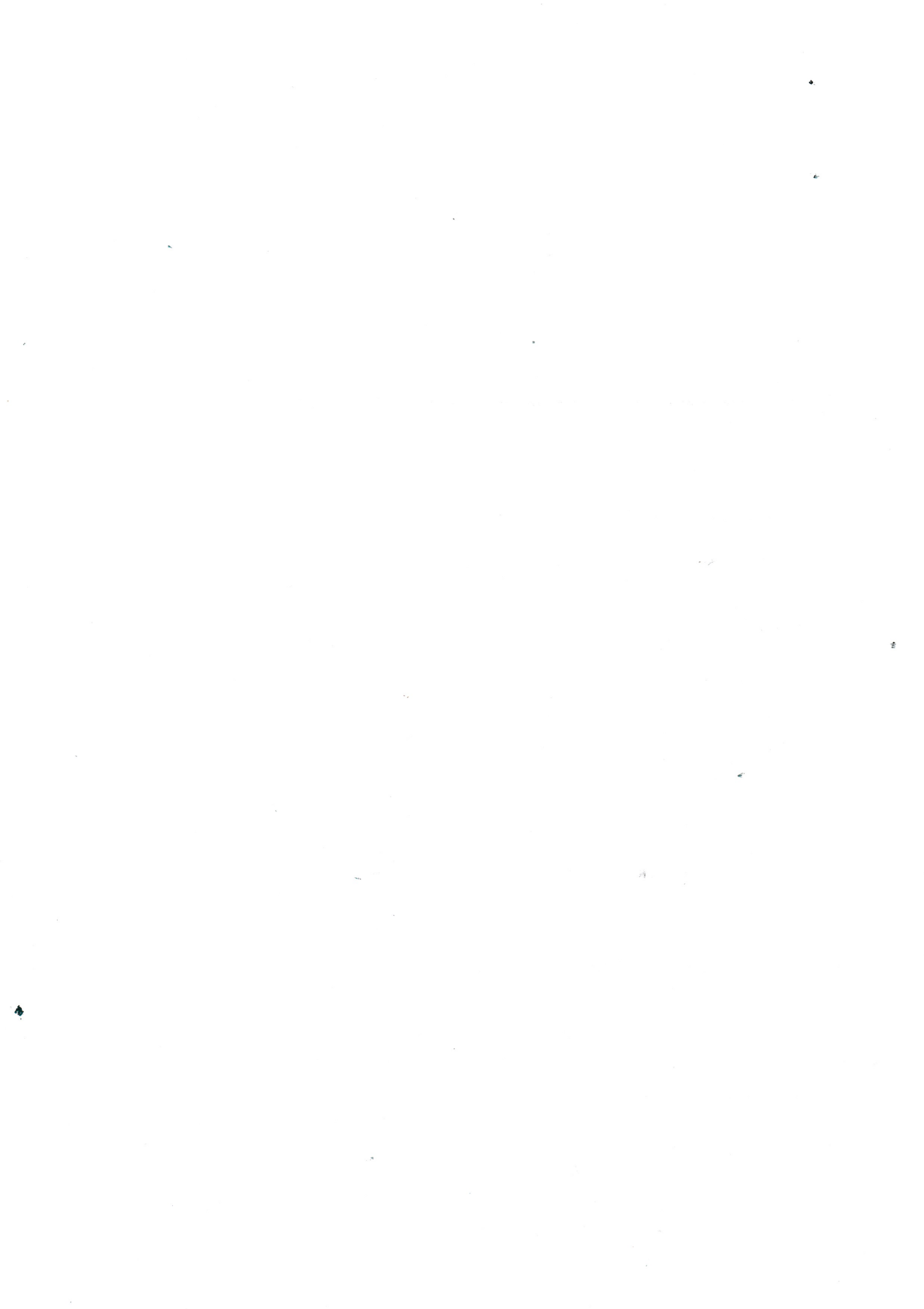
Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, décide la création de 3 postes d'adjoints.

V – ELECTIONS DES ADJOINTS

M. Alain BUREL est reconduit 1^{er} adjoint par 11 voix ; M. Didier RIBEL est reconduit 2^e adjoint par 11 voix et M. Michel GEST est élu 3^e adjoint par 11 voix

VI – QUESTIONS DIVERSES

Devis pour ordinateur portable et vidéo projecteur ; convocation par mail avec les pièces à étudier pour le prochain conseil



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 JUIN 2020 A 20H30**

(Salle de la mairie)

- 1) Désignation d'un Secrétaire de Séance
- 2) Appel nominal des membres
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance du 5 mars 2020

ORDRE DU JOUR

I – COMMISSIONS INTERNES

II – AFFECTATIONS DES RESULTATS

III – PERMANENCES ELECTIONS

IV - QUESTIONS DIVERSES

1) Désignation d'un Secrétaire de Séance

M. Alain BUREL est désigné pour remplir cette fonction.

2) Appel nominal des membres

Etaient présents : M. Serge Colombel, maire, M. Alain Burel, 1^{er} adjoint ; M. Didier Ribel, 2^e adjoint , M. Michel Gest, 3^e adjoint ; Hugues CARPENTIER, Françoise HENRY, Alain LEPINE, Damien PASDELOUP, Gérald LERICHE, Chantal CLEE, Angélique PIESZKO conseillers municipaux

I – COMMISSIONS INTERNES ET EXTERNES

FINANCES :

Serge COLOMBEL, Alain BUREL, Didier RIBEL, Michel GEST, Françoise HENRY, Gérald LERICHE

BATIMENTS – MATERIEL – URBANISME - CHEMINS

Serge COLOMBEL , Alain LEPINE, Alain BUREL, Didier RIBEL, Hugues CARPENTIER, Damien PASDELOUP

AFFAIRES CULTURELLES

Michel GEST, Angélique PIESZKO, Gérald LERICHE, Chantal CLEE, Serge COLOMBEL, Alain LEPINE

APPELS D'OFFRES

Serge COLOMBEL, maire, président de la commission

Titulaires : Alain BUREL, Didier RIBEL, Alain LEPINE.

Suppléants : Michel GEST, Françoise HENRY, Gérald LERICHE

CARRIERES

Serge COLOMBEL, Alain LEPINE, Angélique PIESZKO, Michel GEST, Didier RIBEL

REVISION LISTE ELECTORALE

Angélique PIESZKO

CORRESPONDANT DEFENSE

Damien PASDELOUP

SIEGE

Serge COLOMBEL et Didier RIBEL

SYNDICAT VOIRIE

Alain BUREL - Serge COLOMBEL

SYNDICAT DES EAUX

Gérald LERICHE et Michel GEST

SIVOS

Angélique PIESZKO, Serge COLOMBEL et Didier RIBEL

II –DEMANDE D’AUTORISATION RESEAU D’IRRIGATION

M. le Maire donne lecture du courriel de M. Antoine Chedru dans lequel il demande une autorisation de réseau d'irrigation. Le conseil municipal souhaite avoir des explications et demande à M.le Maire de l'inviter à la prochaine réunion de conseil pour avoir les réponses à leurs interrogations.

V – DIVERSES INVESTISSEMENTS

La création d'un terrain de pétanque, wc, paniers basket sont à l'étude

VI – QUESTIONS DIVERSES

Les haies non élaguées de la propriété Justic

La voiture sur le parking en bas du village + les incivilités de la famille Moreau à Aumare

Repas des aînés + Noël (voir spectacles)

Travaux rue de Vatteville

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 JUIN 2020 A 20H30

(Salle de la mairie)

- 1) Désignation d'un Secrétaire de Séance
- 2) Appel nominal des membres
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juin 2020

ORDRE DU JOUR

- I – INTERVENTION DE M. CHEDRU
- II – VOTE DES SUBVENTIONS
- III – DEVIS
- IV - BUDGETS PRIMITIFS COMMUNE ET LOTISSEMENT
- V – INDEMNITES ADJOINTS
- VI - QUESTIONS DIVERSES

1) Désignation d'un Secrétaire de Séance

M. Alain BUREL est désigné pour remplir cette fonction.

2) Appel nominal des membres

Etaient présents : M. Serge Colombel, maire, M. Alain Burel, 1^{er} adjoint ; M. Didier Ribel, 2^e adjoint, M. Michel Gest, 3^e adjoint ; Hugues CARPENTIER, Françoise HENRY, Alain LEPINE, Damien PASDELOUP, Chantal CLEE, Angélique PIESZKO conseillers municipaux

Etait absent : Gérald LERICHE ayant donné pouvoir à Michel GEST

I – INTERVENTION DE M. CHEDRU

M. Chedru a répondu à l'invitation de M. le Maire sur proposition du conseil municipal pour expliquer concrètement le réseau d'irrigation. Après avoir écouté et après avoir posé les questions nécessaires pour y voir plus clair, le conseil municipal autorise uniquement le réseau d'irrigation d'eau, pas le lisier, celui-ci devra faire l'objet d'une autre demande

II – VOTE DES SUBVENTIONS

Une somme de 1 520 € a été votée répartie ainsi :

Sté de Chasse : 180 € ; Monuments et sites de l'Eure : 30 € ; Anciens combattants : 250 € ; Club de gym Herqueville : 250 € ; Souvenir français : 150 € ; Coopérative scolaire : 300 € ; CFAIE : 100 € ; La Toile : 60 € ; Football club Muids Daubeuf : 150 € ; CFA : 50 €

III – DEVIS

M. le Maire tient au courant le conseil de l'avancée des devis. Le devis de JVS pour l'ordinateur mairie, l'ordinateur portable, le vidéoprojecteur et l'écran s'élève à 3 492 €. Autorisation à M. le Maire de signer les devis

Contacteur des sociétés pour des sites Web

IV – BUDGETS PRIMITIFS LOTISSEMENT ET COMMUNE

Presentation de l'élaboration du BP commune mais comme il manque des devis pour le finaliser, le vote est reporté au 23 juillet. Quant au BP lotissement, c'est la trésorerie qui s'en charge

V - VERSEMENT DES INDEMNITES AUX ADJOINTS AU MAIRE

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,
- Vu les arrêtés municipaux du 24 mai 2020 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire.

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide et avec effet immédiat ⁽³⁾ de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire

Taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique ⁽²⁾

Moins de 500..... 9,9 pour le mois de juin et 6.6% à compter du mois de juillet car l'augmentation est trop conséquente et qu'il n'y a pas la compensation de l'Etat prévue

VI – QUESTIONS DIVERSES

Angélique Pieszko propose à la secrétaire de mettre les commissions sur mairie Daubeuf qu'elle alimente par des infos pratiques

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 JUILLET 2020 A 20H30

(Salle de la mairie)

- 1) Désignation d'un Secrétaire de Séance
- 2) Appel nominal des membres
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance du 23 juin 2020

ORDRE DU JOUR

**I – DEVIS TERRAIN DE PETANQUE – RESERVE INCENDIE LA BOSSAIE
SITE WEB MON CLOCHER – MEUBLES ECOLES ET MAIRIE**

II – VOTE DES BP 2020 COMMUNE ET LOTISSEMENT

III – COMMISSION DES IMPOTS

IV - QUESTIONS DIVERSES

1) Désignation d'un Secrétaire de Séance

M. Alain BUREL est désigné pour remplir cette fonction.

2) Appel nominal des membres

Etaient présents : M. Serge Colombel, maire, M. Alain Burel, 1^{er} adjoint ; M. Didier Ribet, 2^e adjoint, M. Michel Gest, 3^e adjoint ; Françoise HENRY, Alain LEPINE, Damien PASDELOUP, Gérald LERICHE, Chantal CLEE, Angélique PIESZKO conseillers municipaux

Etait absent excusé : Hugues CARPENTIER

**I – DEVIS TERRAIN DE PETANQUE – RESERVE INCENDIE LA BOSSAIE
SITE WEB MON CLOCHER – MEUBLES ECOLES ET MAIRIE**

M le Maire présente les devis qui avaient été demandés auprès des entreprises compétentes.

Terrain de pétanque : Un troisième devis est attendu, la décision finale sera prise lors du prochain conseil

Réserve incendie : en attente du 3^e devis de l'entreprise donnée par Hugues Carpentier

Site WEB mon Clocher : Des options sont à prévoir, à contacter la société pour les modifications et la news letter

Meubles école mairie : accord du conseil pour lancer la commande

II – VOTE DES BP COMMUNE ET LOTISSEMENT 2020

Les budgets primitifs 2020 commune et lotissement sont votés à l'unanimité.

Le BP commune en fonctionnement s'équilibre à 596 949.66 € ; en investissement il présente un suréquilibre en recettes, n soit en dépenses 135 322 € et en recettes 291 843.12 €

Le BP lotissement s'équilibre en recettes et en dépenses en fonctionnement à 315 759.94 € et en investissement à 305 606.63 €

III – COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID).

Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Soit : Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Par ailleurs, l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 2011 modifie les règles de fonctionnement de la commission communale des impôts directs en prévoyant la présence éventuelle et sans voix délibérative d'agents de la commune ou de l'EPCI dans les limites suivantes :

- 1 agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants ;
- 3 agents au plus pour les communes dont la population est comprise entre 10 000 et 150 000 habitants ;
- 5 agents au plus pour les communes dont la population est supérieure à 150 000 habitants.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant 15 août 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide *de voter à main levée* pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms

VI – QUESTIONS DIVERSES

Maison DUVAL – Toilettes terrain de pétanque - Bois Lafarge/commune

Dossiers en attente

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020 A 20H30

(Salle de la mairie)

- 1) Désignation d'un Secrétaire de Séance
- 2) Appel nominal des membres
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance du 23 juillet 2020

ORDRE DU JOUR

I – RÉSERVES INCENDIE

II – TERRAINS DE PÉTANQUE

III – REPAS ANCIENS

IV – COURRIER ROBBE/HALLEY

IV - QUESTIONS DIVERSES

1) Désignation d'un Secrétaire de Séance

M. Alain BUREL est désigné pour remplir cette fonction.

2) Appel nominal des membres

Étaient présents : M. Serge Colombel, maire, M. Alain Burel, 1^{er} adjoint ; M. Didier Ribel, 2^e adjoint, M. Michel Gest, 3^e adjoint ; Hugues CARPENTIER, Françoise HENRY, Alain LEPINE, Damien PASDELOUP,, Chantal CLEE, Angélique PIESZKO conseillers municipaux

Était absent excusé : Gérald LERICHE

Pouvoir de : Gérald LERICHE à Michel GEST

I – RÉSERVES INCENDIE

M. Le Maire donne lecture des différents devis reçus pour les réserves incendies en 120 m³

CREVECOEUR : bâche : 23 948, 97 € TTC ; citerne : 33 178,80 € TTC

GUINTOLI : bâche : 23 940, 00 € TTC ; citerne souple: 18 240 € TTC

ESA: citerne souple: 12 838 € TTC

Le conseil municipal demande au maire d'obtenir les devis pour 60 m³ et solliciter une subvention pour la création rue d'Aumare. Décision lors du prochain conseil

II – TERRAIN DE PÉTANQUE

M. le Maire donne lecture des devis pour le terrain de pétanque route de Connelles

TRIPLÉT : 7 623,74 €

Pinson : 6 985,75 €

Un fond de concours pourrait être demandé auprès de SNA. Le conseil demande à M. le Maire de contacter l'établissement Triplet pour avoir des renseignements.

III REPAS DES ANCIENS

En raison de cette période compliquée, le repas des anciens sera annulé et remplacé par des bons alimentaires à retirer chez Carrefour Market ou Saveurs Peps aux Andelys d'un montant de 40 € par personne

IV – COURRIER ROBBE HALLEY

Un courrier de la famille Robbe Halley propose à la mairie d'acheter la pointe située en face de leur domicile. Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance, refuse en raison de la servitude EDF située sur le chemin.

V – MISE EN SÉCURITÉ ROUTE DU CALVAIRE

La route du calvaire est de plus en plus empruntée et à grande vitesse. Le conseil municipal, après avoir étudié les différentes possibilités, d'opter pour le sens unique. M. le Maire sollicitera le SVVS pour les panneaux de signalisation

VI – QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2020 A 20H30

(Salle de la mairie)

- 1) Désignation d'un Secrétaire de Séance
- 2) Appel nominal des membres
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2020

ORDRE DU JOUR

I – SITE INTERNET

II – TERRAIN MANDIANGU/PIESZKO

III – RESERVES INCENDIE

IV – SIEGE 1 et 2

V – MISE EN SECURITE RUE DU CALVAIRE

VI – DELIMITATION DE LA PROPRIETE DE LAFARGE HOLCIM GRANULATS

VII – RENOUELEMENT IDS

VIII – RENOUELEMENT DES PRIMES

IV - QUESTIONS DIVERSES

1) Désignation d'un Secrétaire de Séance

M. Alain BUREL est désigné pour remplir cette fonction.

2) Appel nominal des membres

Etaient présents : M. Serge Colombel, maire, M. Alain Burel, 1^{er} adjoint ; M. Didier Ribel, 2^e adjoint, M. Michel Gest, 3^e adjoint ; Hugues CARPENTIER, Alain LEPINE, Gérald LERICHE, Chantal CLEE, Angélique PIESZKO conseillers municipaux

Etaient absents excusés : Françoise HENRY, Damien PASDELOUP

Pouvoirs de Françoise Henry à Serge Colombel et de Damien Pasdeloup à Didier Ribel

I – SITE INTERNET

Mme Angélique Pieszko s'est chargée de l'organisation et des démarches pour le site web de la commune. Le coût total est de 1 565 €HT. Le conseil municipal donne son accord pour valider le devis

II – TERRAIN MANDIANGU/PIESZKO

Les familles Mandiangu et Pieszko ont sollicité la commune pour acheter la parcelle attenante à leurs propriété en 2. Le notaire n'a pas été opposé à cette vente. Le bornage de séparation et les frais seront à la charge des acheteurs.

III – RESERVES INCENDIE

Parmi les propositions de réserves à incendie, le conseil municipal a opté pour une réserve métallique de 120 m3 chez Crèvecoeur au prix de 33 178.40 €

Pour l'installation de cette réserve, il faudrait acheter le bois car cette réserve doit se situer à moins de 200 m des habitations. Une offre de 5000 € sera faite aux propriétaires

IV – SIEGE 1 et 2

✓ Exposé des motifs pour le remplacement de 22 lampes en led

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau d'éclairage public. Le remplacement de 22 lampes par du led rues de Vatteville, Aumare et Chevalier Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à:

- ✓ en section d'investissement: **2 833.33 €**
- ✓ en section de fonctionnement: **0.00 €**

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

✓ Délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- ✓ Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- ✓ L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT),

Exposé des motifs pour le remplacement de 10 lanternes en led

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau d'éclairage public. Le remplacement de 10 lanternes par du led ; à savoir 2 rue de Connelles, 2 rue d'Aumare et 6, rue du Gruchet.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à:

- ✓ en section d'investissement: **2 000.00 €**
- ✓ en section de fonctionnement: **0.00 €**

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

✓ Délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- ✓ Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- ✓ L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT),

V – MISE EN SECURITE RUE DU CALVAIRE

M. le Maire informe le conseil municipal des mécontentements des riverains en raison de la vitesse excessive et de l'augmentation des véhicules qui empruntent cette rue. Sens unique, stop... Une consultation des riverains sera faite et la décision finale sera prise

VI – DELIMITATION DE LA PROPRIETE DE LAFARGE HOLCIM GRANULATS

M. le Maire informe le conseil municipal de l'acte foncier – Procès verbal concourant à la délimitation de la propriété de LAFARGE HOLCIM GRANULATS – Commune de Daubeuf-près-Vatteville cadastrée section D n°15

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M, le Maire à signer tout document s'y rapportant

VII – RENOUELEMENT IDS

M. le Maire informe le conseil municipal du renouvellement de la convention pour l'instruction des droits du sol par SNA. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord et autorise M. le Maire à signer les documents

VIII – CIA DE FIN D'ANNEE

M. le Maire demande au conseil municipal d'allouer en prime de fin d'année le CIA (Complément indemnitaire annuel) Le conseil municipal donne son accord

IV – QUESTIONS DIVERSES

Attente des devis pour les cloches, le cadran de l'église

Courrier aux habitants des arbres non élagués empiétant sur la voie publique ou les chemins dûs

Adhésion de l'église au groupement d'achat d'énergie électrique coordonné par le SIEGE